

Hier, soit 48 heures après le deuxième tour des élections présidentielles, le gouvernement a publié au Journal Officiel le décret concernant la modification des modalités d'évaluation des personnels d'enseignements, d'éducation et d'orientation. Une ultime provocation dans l'esprit de ce que nos professions ont subi ces 5 dernières années.

La direction du SNES a immédiatement pris l'initiative de contacter les autres organisations syndicales afin de leur proposer une expression commune. Vous trouverez le contenu de ce communiqué de presse grâce au lien suivant <http://www.snes.edu/Ultime-Provocation.html>

Par ailleurs, nous avons immédiatement contacté l'équipe du nouveau président de la République. Quelques heures plus tard était publiée sur le site du Parti socialiste la déclaration annonçant que ce décret serait abrogé dès l'installation du nouveau gouvernement. Cette déclaration est accessible par le lien suivant :

<http://www.parti-socialiste.fr/communiqués/concernant-les-nouvelles-modalités-devaluation-des-personnels-enseignants>

Le SNES enregistre avec satisfaction cette réaction très claire.

Cordialement.

*Frédérique Rolet, Roland Hubert, Daniel Robin
Cosecrétaires généraux.*